

Mazières-en-Gâtine

Programme de soutien à l'investissement local

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 3 juin pour approuver un nouveau plan de financement concernant le projet de restructuration de la mairie.

Avec cette nouvelle demande, Jean-Marie Morisset précise : « *Le total des aides et subventions pourrait être à hauteur de 67,28 % de la somme à investir. La commune aurait à sa charge 32,72 %, sur un plan de financement estimé à 735 889,00 HT.* »

Alain Clairand poursuit : « *Nous avons pris des décisions lors du Conseil municipal du 9 mai, à savoir la validation de l'avant-projet définitif concernant la restructuration intégrale des*

locaux actuels de la mairie. Depuis cette date, la commune a souhaité déposer une demande de subvention, suite à un programme mis en place par l'Etat pour soutenir l'investissement local... ». Alain Clairand est chargé par le Conseil municipal de solliciter les subventions auprès des services de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Europe.

Effacement des réseaux : « *Depuis plusieurs années, un partenariat a été engagé avec le SIEDS pour l'enfouissement des réseaux. De nombreuses tranches ont été réalisées. Il reste cinq poteaux à enfouir dans la traversée du bourg sur la route Niort-Parthenay...* ». Pour financer l'opération,

Alain Clairand propose de déposer une demande de subvention pour travaux d'intérêt local.

Agence postale communale : elle ouvrira le 1^{er} juillet, dans les locaux de la Poste actuels. Jérôme Sautron va partir à la retraite et sera remplacé par un nouvel employé à cette date.

Fête de l'été : elle se déroulera dans le parc du château de la Ménardière le samedi 2 juillet. Vide-greniers (0 626 181 606), animations diverses, paella, le soir (13 € sur réservation 0 549 633 222) et concert gratuit d'Odyssee Live. Avec la participation des associations de la commune, toute la journée.

